



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

SUPPLÉMENT DU N° 15 - AOÛT 2002

Sommaire

LA FEDERATION CGT DES PTT
ET LA GUERRE D'INDOCHINE
(1946 - 1954)

Pages 1 à 12

Institut
d'Histoire Sociale
CGT - PTT

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22

LA FEDERATION CGT DES PTT ET LA GUERRE D'INDOCHINE

L'Indochine, dépendant d'un haut commissariat, groupait les territoires du Tonkin cap Hanoï, l'Annam cap Hué, le Cambodge cap Pnom Penh, le Laos cap Vien-Tiane et la Cochinchine cap Saïgon.



La colonisation de ces territoires se fit à partir de 1848 jusqu'en 1887 (création de l'union indochinoise). Ensuite, elle connaîtra de nombreuses révoltes dans les différents territoires.

Pendant la deuxième guerre mondiale, le gouvernement de Vichy en échange d'une reconnaissance de la souveraineté française, donne des «facilités militaires» au Japon qui va occuper l'Indochine. C'est pendant la guerre que Ho Chi Minh développe son mouvement pour l'indépendance des territoires.

Serge LOTTIER

LA FÉDÉRATION CGT DES PTT ET LA GUERRE D'INDOCHINE (1946 - 1954)

Le 15 août 1945, le Japon, qui occupait l'Indochine, capitule. Dix jours plus tard, l'empereur BAO DAÏ, qui avait étroitement collaboré avec les Japonais, abdique. Le 2 septembre, la République démocratique du Viet Nam est proclamée et HO CHI MINH en devient le président. Six mois plus tard, le gouvernement français reconnaît la nouvelle situation ainsi créée en signant les accords franco-vietnamiens qui garantissent l'indépendance du Viet Nam.

A Fontainebleau, le 6 juillet 1946, s'ouvre la conférence franco-vietnamienne destinée à examiner et à régler tous les différends entre les deux pays. HO CHI MINH dirige en personne la délégation vietnamienne.

Mais le 1^{er} août 1946, l'amiral Thierry d'ARGENLIEU, Haut commissaire français en Indochine, ouvre à Dalat (Viet Nam) une conférence où ne sont pas conviés les représentants de la République démocratique du Viet Nam. A Fontainebleau, HO CHI MINH dénonce cette duplicité et les manoeuvres de division.

Le 20 novembre 1946, un bateau français, violant les accords en vigueur, veut arraisonner une jonque vietnamienne soupçonnée de contrebande. Les douaniers vietnamiens s'y opposent. Des coups de feu éclatent de part et d'autre.

Le gouvernement français décide alors, selon ses propres termes, de "donner une leçon aux vietnamiens". Le 23 novembre, sans sommation, les bateaux de guerre et l'artillerie française bombardent HAIPHONG et font 6.000 victimes dans la population civile.

Par la faute du gouvernement de l'époque, dirigé par Léon BLUM (1), les hostilités sont déclenchées. Elles vont durer jusqu'au 20 juillet 1954, date de la signature des accords de Genève mettant ainsi fin à la première guerre du Viet Nam.

Cette guerre est notamment marquée par les batailles sanglantes de CAO-BANG, de LANG SON et de THAT KÉ, en octobre 1950, ainsi que par la sévère défaite infligée au corps expéditionnaire français à DIEN BIEN PHU en mai 1954. Elle aura entraîné, côté français, la mort de près de 100.000 militaires auxquels il faut ajouter environ 150.000 blessés, mutilés, malades, diminués physiquement ou moralement, et, selon les estimations de l'époque, plus d'un demi-million de victimes vietnamiennes parmi lesquelles de très nombreux civils, hommes, femmes, enfants et vieillards. Quant au coût financier de l'opération, *la Vie Ouvrière* l'a chiffré à plus de 3.000 milliards d'AF pour la période 1946-1953 et à 711 milliards d'AF pour la seule année 1954 (2).

LES QUESTIONS POSÉES DÈS LA FIN DU CONFLIT.

Dans son rapport au Conseil national de la Fédération postale des 22 et 23 juin 1954, Georges FRISCHMANN, secrétaire général, s'exprimait ainsi :

"Je ne dirai ici que l'extrême faiblesse de l'organisation de nos luttes pour la Paix, le faible nombre de comités de Paix dans ces mêmes PTT, qui ont tant souffert de la préparation à la guerre.

Pourquoi ? La question reste entière avant la discussion. Nous demandons au Conseil national de dire enfin pourquoi cette faiblesse grave.

Qu'est ce que la fédération a fait ou n'a pas fait dans cette voie ?

Qu'est ce qui vous freine à la base ?

Comment expliquer ce refus de nos sections syndicales ? De nos meilleurs militants dans ce domaine ?".

(1) Léon BLUM (1872 - 1950), homme politique français, leader du parti socialiste SFIO, chef du gouvernement sous le Front populaire, déporté en Allemagne en 1943 puis président du Conseil en 1946.

(2) *La Vie Ouvrière* n° 514 du 6 au 12 juillet 1954.

Ce réquisitoire sévère ne portait pas seulement sur l'action qui aurait dû être menée contre la guerre du Viet Nam, mais également sur la lutte contre la C.E.D. (Communauté européenne de défense) (3), contre le réarmement allemand, contre la guerre de Corée et contre les risques de prolifération de l'arme atomique et de déclenchement d'une troisième guerre mondiale.

Face à tous ces dangers, le collectif militant était fortement sollicité. Aurait-il pu faire plus et mieux ? Encore aujourd'hui, la question est difficile à trancher.

Voyons ce qui fut fait en matière d'action contre la guerre du Viet Nam.

DES INFORMATIONS TARDIVES ET DÉFORMÉES.

Au tout début de la guerre, une vingtaine de jours après le bombardement d'HAÏPHONG, les Français dans leur grande majorité ignorent encore la gravité des faits et leurs dramatiques conséquences. Au Congrès national extraordinaire des 9 et 13 décembre 1946, *«les postiers d'Indochine saluent le congrès»* et, par voix de leur délégué, LE ROHELLEC (4), portent cette appréciation : *«Le mal en Indochine provient de la propagande des Japonais durant leur occupation. Les Chinois n'ont pas désarmé les Nippons qui ont été rejoints par les Annamites mécontents. Nos efforts doivent tendre vers le travail et la Paix.»* (5).

Intention louable, mais qui fait l'impasse sur les causes réelles du mécontentement. En fait, le délégué au Congrès ne fait que reprendre la thèse soutenue par la grande majorité des forces politiques françaises : *«En ces années 1945-1946, en effet, les journaux, les hommes politiques "modérés" prétendent, contre toute évidence, que HO CHI MINH et ses camarades ont été mis en place, voire créés, par les Japonais»* (6).

PREMIÈRES RÉACTIONS, PREMIERS ARGUMENTS.

Près de deux années vont s'écouler avant qu'on ne retrouve dans la presse fédérale des échos de ce conflit. En septembre 1948, Adèle LECOQ, secrétaire fédérale, écrit, sous le titre *«Les femmes des PTT seront au congrès de la CGT»* : *«Défendre la Paix est, à l'heure actuelle, le devoir primordial de toute femme, de toute mère de famille. Cette Paix, qu'avec des sacrifices inouïs le peuple de France croyait avoir gagnée, est à nouveau menacée. La guerre est en Grèce, en Espagne, en Palestine, elle est en Birmanie, elle est en Indochine depuis 3 ans»* (souligné par l'auteur).

Concernant ce dernier pays, elle développe : *«Cette guerre de rapine engloutit des centaines de milliards qui pourraient être utilement employés à la construction de logements pour les sinistrés, d'écoles, d'hôpitaux, de sanas, de crèches, de pouponnières, de routes, etc. Sans compter que les mamans françaises et vietnamiennes ne trembleraient plus pour la vie de leurs petits et n'auraient plus à verser des larmes de sang»* (7).

Coût financier, coût en vies humaines, Adèle LECOQ connaît bien l'état d'esprit de la population française, son degré encore faible de sensibilisation au sort des peuples colonisés et à leur légitime désir de liberté. C'est en toute connaissance de cause qu'elle aborde la question sous les angles revendicatif (l'argent englouti par la guerre pourrait servir à satisfaire les revendications) et humanitaire (ce sont vos frères, vos fils qui se font massacrer). Le moment n'est pas encore venu de mobiliser sur le thème de l'indépendance du Viet Nam.

En mars 1949, Fernand PICCOT, secrétaire général de la fédération, reprend le premier thème dans un éditorial intitulé : *«Nous servons la cause de la Paix»*. Il cite *Le Monde* du 5 mars 1949 : *«On ne peut tout espérer à la fois : le développement économique et le redressement militaire»*. Suit ce commentaire : *«C'est une opinion qui a le mérite d'être claire quoique n'étant pas la nôtre. D'abord par redressement militaire, il faut traduire : guerre du Viet Nam, fermeture des usines d'aviation, entretien d'une armée de métier dont on a pu constater "l'efficacité" en 1940. Ensuite, c'est dire que la classe ouvrière doit choisir et préférer la préparation à la guerre à la satisfaction de nos revendications»* (8).

(3) Voté dans son principe par l'Assemblée nationale le 27 mai 1952, le traité portant création de la Communauté européenne de défense (C.E.D.) prévoyait la constitution d'une armée européenne soumise au commandement atlantique, dans le cadre d'un organisme de «caractère supranational» comportant «des institutions communes, des forces armées communes et un budget commun». Cette affaire provoqua de très vifs affrontements qui se soldèrent, au moment prévu pour la ratification définitive du traité, par un vote négatif de l'Assemblée nationale le 30 août 1954.

(4) L'Indochine faisait alors partie de l'"Union française" et comprenait cinq pays dont quatre – l'Annam, le Cambodge, le Laos et le Tonkin – avaient le statut de protectorat, et le cinquième – la Cochinchine – celui de colonie. Les administrations en place, dont les PTT, étaient composées en grande partie de fonctionnaires français, ce qui explique la présence au congrès de la Fédération postale de délégués issus de cette communauté.

(5) La Fédération postale n° 18 – décembre 1946.

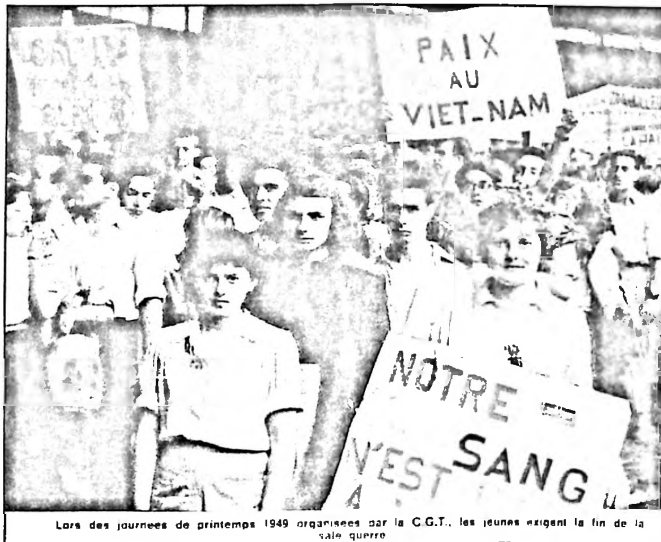
(6) Alain RUSCIO – La CGT et la guerre d'Indochine 1945-1954. Institut CGT d'Histoire Sociale – 1984.

(7) La Fédération postale n° 35 – septembre 1948.

(8) La Fédération postale n° 39 – février/mars 1949.

En avril 1949, dans un article publié à la une de la *Fédération postale*, Madeleine COLIN rend compte du congrès mondial des Partisans de la Paix. Elle écrit : «*Ce sont les femmes aussi qui, dans ce congrès, apparaissent comme des combattantes résolues de la liberté et de la paix. [...] C'est l'intervention résolue et documentée de la minuscule et adorable déléguée du Viet Nam, dans sa longue tunique bleue*» (9). Au-delà de la formulation que seule une femme et une féministe de surcroît pouvait se permettre, il faut remarquer que c'est la première fois, dans la presse fédérale, que la lutte contre la guerre du Viet Nam est placée sous le signe de la défense de la liberté.

LA PROTESTATION S'ÉTEND. DES INITIATIVES SONT PRISES.



Lors des journées de printemps 1949 organisées par la C.G.T., les jeunes exigent la fin de la « sale guerre ».

Ce congrès des Partisans de la Paix, qui s'est clôturé par un immense meeting rassemblant, selon la *Vie Ouvrière* (10), 500.000 participants à l'intérieur et aux abords du stade Buffalo à Paris, marque le début de l'entrée de nombreuses professions et organisations dans l'action contre la poursuite de la guerre. Les dockers, majoritairement syndiqués à la CGT, sont au premier rang. A Dunkerque, à Alger, ils s'opposent au chargement de navires en partance pour le Viet Nam. Dans les PTT, Fernand PICCOT consacre l'éditorial du journal fédéral d'août-septembre 1949 à la lutte pour la Paix : «*Notre bien le plus précieux. Sans la Paix, pas de bien-être, pas de revendications*». Il appelle au succès de la journée internationale de lutte pour la Paix, lancée à l'initiative du

congrès de la Fédération syndicale mondiale pour le 2 octobre suivant, et à la signature d'une pétition intitulée : «*Je vote pour la Paix*» dirigée contre le plan Marshall (11), le pacte atlantique, les dépenses militaires, le réarmement de l'Allemagne et «*la guerre qui se fait au Viet Nam, qui soulève la réprobation de tous les hommes de cœur et qui tue nos enfants*» (12). Fernand PICCOT ajoute ce commentaire : «*la guerre au Viet Nam, guerre infâme, comme la préparation à la guerre impérialiste, coûte déjà cher à tous les travailleurs*».

Dans le même journal, Madeleine COLIN se fait l'écho de premières initiatives : «*Mères, nous avons élevé nos enfants pendant vingt ans. Aujourd'hui, ils ont été tués dans une guerre faite seulement pour le profit des marchands de canons. Femmes de Dunkerque, dockers, ouvriers du port, écoutez l'appel des mères qui souffrent et qui vous demandent de refuser tout chargement de navires pour cette guerre injuste*».

«*C'est dans ces termes bouleversants que quinze femmes du département du Nord (treize catholiques, une socialiste, une femme de l'Union des Femmes Françaises) se sont adressées aux dockers de Dunkerque et, à travers eux, à tous les Français, pour qu'ils se dressent contre cette odieuse guerre du Viet Nam.*

20.000 Français y sont déjà tombés et le chiffre s'accroît chaque jour.

Non, les femmes, les mères, ne permettront pas que se prolonge plus longtemps ce terrible massacre.

Et le 2 octobre, journée internationale de la Paix, elles viendront par centaines, par milliers, de toutes les villes et villages de France, dire au gouvernement que la guerre au Viet Nam doit cesser».

(9) La Fédération Postale n° 40 - avril 1949.

(10) La Vie Ouvrière n° 243 du 28 avril au 4 mai 1949.

(11) Annoncé le 5 juin 1947, le Plan Marshall (du nom du parlementaire américain qui en fut le concepteur) tendait, sous couvert d'aide économique à l'Europe et en particulier à la France, à imposer la tutelle politique des Etats-Unis. Pour cela il fallait des gouvernements dociles à leurs intentions, ce qui impliquait, entre autres, que les ministres communistes en soient chassés.

(12) La Fédération postale n° 43 - août/septembre 1949.

Dans la *Fédération postale* d'octobre 1949, un article dénonce le ministre des PTT, Eugène THOMAS, dit «Thomas-les-sanctions», pour avoir sanctionné deux militants, inspecteurs-adjoints à Gap, à la suite de leur participation à la manifestation du 2 octobre, ainsi que d'autres, à Paris, pour avoir appelé le personnel de leurs bureaux à rejoindre cette manifestation (13).

Ce sont là les prémices d'une politique de répression qui va bientôt être mise en oeuvre et amplifiée par tout le gouvernement. Elle vise à intimider les travailleurs et il ne faut pas en sous-estimer les effets.

C'est la raison pour laquelle la fédération développe un effort pédagogique pour convaincre ses militants et adhérents de surmonter les difficultés et de s'engager plus résolument dans ce combat.

Ainsi, début 1950, Jean ABBADIE signe un article intitulé : «*Il était une autruche*» (voir ci-après), qui s'adresse à l'ensemble du personnel des PTT mais sans doute en priorité aux syndiqués CGT (14). D'ailleurs, dans le même numéro, on ne compte pas moins de quatre autres articles consacrés à la Paix, dont un contre la guerre du Viet Nam, signé par une militante, Rosette CAMBOURS.

Il était une autruche...

C'ÉTAIT, il y a quelques mois, dans une réunion d'agents à Paris. Un militant de la Fédération Postale se dirigeait vers la tribune. On lui cria avec hargne : « C'est ça, parle-nous du Viet-Nam ! ».

C'était quelqu'un qui n'aimait pas qu'on parle de la guerre. Il venait pour sa revendication et ne voyait pas le rapport.

Il vivait dans un rêve. Un rêve hermétique où, seule dans un décor confus, lui apparaissait claire, fuyante, incalissable : sa revendication.

Et il sentait que ce soir on allait lui parler du Viet-Nam.

* *

Où, les militants de la Fédération Postale parlent de la sale guerre colonialiste qui verse le sang et se nourrit de l'argent des revendications irraisonnées. Elle tue et elle affame.

Nous ne pouvons supporter qu'on allègue des postiers français pour aller bah aider à tuer les postiers viet-namiens qui veulent vivre libres.

Nous sommes aussi comptables. Nous savons qu'on ne peut imputer une même somme à deux chapitres de dépenses. Le gouvernement inscrit 600 milliards, au moins à la rubrique guerre : nous voulons les transférer à celle des traitements, parités, constructions, écoles, hôpitaux.

Il faut pour cela faire cesser la guerre.

Nier ces évidences, c'est vouloir hardier sur les revendications mais non les défendre.

Les défendre, c'est au contraire appuyer l'action courageuse des dockers et des cheminots qui se refusent à déchar-

ger et transporter le matériel pour l'Indochine.

C'est pourquoi les militants de la Fédération Postale en parlent.

* *

Il y a des syndicats « maison », amicales, comités, bien en cour au gouvernement, cajolés des ministères.

Ils récitent parfois les revendications et ne parlent de rien d'autre, sauf d'attaques contre la C.G.T.

L'énumération des revendications ne dérange pas le gouvernement. Ce qu'il n'aime pas, c'est la lutte pour les faire aboutir !

Parce que dans la lutte on ne s'arrête pas à un refus. On cherche, on argumente, on dénonce, on attaque, on s'unit.

On est amené à dire au gouvernement qui prétend n'avoir pas d'argent qu'il y a des moyens d'en trouver, on exige la suppression des dépenses militaires.

On discute ainsi de la politique du gouvernement, on la critique, on en propose une autre.

Est-il un autre moyen d'obtenir satis-faction ?

Qui pourrait sérieusement le prétendre ?

Et quel autre moyen d'obtenir ce changement que de s'unir ?

* *

L'exemple de la stupidité nous est donné par l'autruche qui enfouit sa tête dans le sable pour échapper au danger.

par J. ABBADIE

Secrétaire de la Région parisienne de la Fédération Postale.

Les enfants mêmes ne peuvent y croire et répètent : « Pourquoi elle fait ça l'autruche ? » Tout le monde en rit. Même ceux qui ne le devraient pas : Ceux qui entourent leurs enfants d'une affection vigilante, prodiguent les conseils, mettent en garde contre les petits dangers mais ne veulent pas voir la menace terrible de la guerre. Peuvent-ils nier cette menace, après avoir lu les journaux, écouté la radio ?

Faut-il se lamenter, dire « Je ne veux pas y penser » ?

N'est-ce pas faire exactement comme l'autruche ?

Pour faire la guerre, il faut l'acceptation des peuples, la résignation des pères et des mères. Sans cela, la guerre n'est pas possible. On n'a pas le droit, alors, de ne pas lutter pour la Paix.

Ce sont les mêmes qui refusent les revendications et préfèrent la guerre.

Impérialistes anglo-américains et gouvernement français enveloppent dans une même haine les travailleurs qui revendiquent dans leurs pays et les pays où les travailleurs sont au pouvoir. La guerre pour eux est l'apothéose de leur fureur.

Nous n'avons pas le choix pour défendre notre destin.

Dans le repos éternel, pas de pain quotidien !

Sans la lutte pour la Paix, pas de crédits pour vivre.

Les Comités de la Paix se constituent et se développent.

Les autruches sont en voie de disparition parce que les hommes veulent vivre.

L'ACTION SE DÉVELOPPE MALGRÉ TOUT.

En février 1950, dans son éditorial intitulé «*Synchronisme*», Fernand PICCOT dénonce à nouveau le ministre des PTT, Eugène THOMAS, qui «*a refusé de recevoir, le 25 janvier, une délégation de femmes et de mères des PTT venues protester contre le recrutement de postiers pour l'Indochine et crier leur indignation contre la guerre et son corollaire : la misère*» (15).

(13) La Fédération postale n° 44 - octobre 1949.

(14) La Fédération postale n° 46 - décembre 1949 - janvier 1950.

(15) La Fédération postale n° 47 - février 1950.

Il ajoute : «*Les menaces gouvernementales témoignent de l'efficacité de l'action des masses populaires pour en finir avec la guerre colonialiste du Viet Nam et pour sauvegarder la Paix.[...] C'est pourquoi nous félicitons nos camarades de Paris 9, de Paris 16, qui, unis, sont passés à l'action. Félicitons nos camarades femmes qui sont intervenues contre la guerre du Viet Nam [...] Saluons les 22 comités de la Paix groupant indifféremment tous les camarades et qui ont pris la ferme résolution de se mettre au travail.*»

Et Fernand PICCOT pointe «*quelques dates importantes à retenir pour les prochaines semaines :*

- ◆ le 12 février 1950, seizième anniversaire des journées de février 1934 [...]
- ◆ le 21 février, journée internationale de la jeunesse contre la guerre colonialiste [...]
- ◆ le 8 mars 1950, journée internationale des Femmes [...]
- ◆ les 10, 11 et 12 mars 1950, Assises nationales de la Paix”.

En outre, dans le cadre de l'appel à voter le 7 février pour les candidats de la CGT aux Commissions administratives paritaires, la fédération dénonce le vote par l'Assemblée nationale de 47.5 millions de francs de crédits de guerre pour le seul mois de janvier. Elle appelle le personnel à se prononcer pour un syndicalisme libre, agissant notamment «*pour la Paix, notre bien le plus précieux.*»

Dans la Fédération postale de mars-avril 1950, Jean LLOUBES énumère quelques exemples de «*notre apport au combat pour la Paix*» : «*A Marseille, les chargeurs ont refusé de charger les dépêches pour l'Indochine en lieu et place des dockers en grève. A Paris, 66.000 francs recueillis en quelques jours pour ces magnifiques combattants de la Paix que sont les dockers. Partout l'action pour empêcher les "ignorants" de s'engager pour l'Indochine. Développons nos efforts. Collectons pour les dockers. Participons nombreux aux manifestations pour la Paix. 24 comités de la Paix ont été constitués et organisent la lutte. Notre secrétaire général est expulsé du Maroc pour avoir exhorté les camarades au combat urgent pour la Paix» (16).*

LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE.

En juillet 1950, tandis que Jean LLOUBES signe un article intitulé : «*Contre la guerre, redoublons d'efforts.*», Rosette CAMBOURS, dans les colonnes voisines, déclare : «*Ils ont peur de l'action des femmes*», en rappelant la participation en grand nombre de celles-ci aux récentes initiatives et manifestations. «*Et c'est parce que des femmes, des mères, s'opposent à cette politique de guerre qu'elles sont victimes de la répression gouvernementale. Onze de ces militantes courageuses sont jetées en prison, au régime de droit commun. Une jeune femme de 21 ans, Raymonde DIEN, de Tours, est condamnée à un an de prison. Trois autres femmes ont été arrêtées à Saint-Brieuc et transférées à la prison de la Petite-Roquette à Paris : Armande DANIEL, jeune femme de 30 ans, Madeleine BARDELLI, 36 ans, mère de deux enfants, Yvette HERVÉ, jeune maman d'un enfant de 5 ans. A Roanne, à Nantes, d'autres femmes sont privées de liberté derrière les barreaux des prisons, parce qu'elles ont manifesté leur horreur de la guerre*» (17).

Tandis que la campagne contre la guerre se poursuit, y compris au niveau des catégories, sur le thème de l'opposition entre les crédits militaires et la satisfaction des revendications, René BONTEMPS, en août-septembre 1950, appelle à la solidarité avec les militants emprisonnés pour leur lutte en faveur de la Paix. Il cite notamment Raymonde DIEN et Henri MARTIN (18) «*en prison pour leur courageuse attitude contre la préparation à la guerre*» (19).

Dans un article voisin, Sandrine BELLARD montre que la protestation populaire est utile et efficace. Elle cite le cas de dix huit militants de Roanne poursuivis pour leur action pour la Paix devant le tribunal militaire de Lyon : «*Le gouvernement exigeait des sanctions très sévères. Par de nombreuses pétitions, par des nuées de télégrammes, la voix du peuple de France s'est fait entendre et, malgré toutes les pressions, c'est cette voix que les juges ont écoutée puisque nos dix huit inculpés ont été acquittés.*»

Et Sandrine BELLARD ajoute : «*Après cette victoire du peuple français au procès de Lyon, ne comprenez-vous pas mieux ce que vous pouvez contre l'agression de Corée ! Contre la guerre qui n'est pas fatale !*».

En octobre 1950, c'est encore elle qui, sur le même thème, signe un article intitulé : «*Les aider, c'est défendre la Paix !*» (20).

(16) La Fédération postale n° 48 – mars/avril 1950.

(17) La Fédération postale n° 50 – juillet 1950.

(18) Henri MARTIN, second-maître dans la marine, ancien résistant, découvre le colonialisme en Indochine en 1946. De retour en France, il dénonce la guerre à ses camarades marins de Toulon, rédige des tracts, organise leur diffusion avec un groupe de soixante marins. Il est arrêté le 14 mars 1950. La marine tente de l'impliquer dans une sombre affaire de sabotage, échoue et le fait alors condamner pour «tentative de démoralisation de l'armée» à cinq ans de réclusion, peine confirmée par un second procès en 1951. Il faudra plus de trois ans de lutte pour obtenir sa libération.

(19) La Fédération postale n° 51 – août-septembre 1950.

(20) La Fédération postale n° 52 – octobre 1950.

L'automne 1950 est marqué, sur le plan militaire, par les premiers revers sérieux du corps expéditionnaire français. En septembre, est lancée la «campagne des frontières» qui vise à s'assurer le contrôle de la route N4 longeant la frontière vietnamo-chinoise sur 340 kilomètres. Bien que disposant d'une armée encore mal équipée, mais grâce à l'appui des villageois et en particulier des femmes, le Viet Minh inflige aux troupes françaises de sévères défaites, notamment à Cao-Bang le 8 octobre 1950, ainsi qu'à Lang Son et à That Ke.

UNE ACTUALITÉ BIEN CHARGÉE.

On est alors dans la phase de préparation du IV^{ème} congrès de la Fédération postale qui va se dérouler du 6 au 9 décembre 1950 et se traduire par de profonds changements dans la direction, les orientations et le fonctionnement de la fédération. Les nouveaux dirigeants, aux prises avec les conséquences de la scission de 1947, donnent priorité à la relance de la bataille revendicative en faveur des plus défavorisés.

Alors que, dans tout le pays, des manifestations et des actions se multiplient pour faire obstacle à l'envoi de troupes et de matériel au Viet Nam, alors que certaines professions notamment les cheminots, les marins, les dockers, sont au premier rang dans cette bataille, alors que des succès comme la libéralisation de Raymond DIEN en décembre 1950 démontrent l'efficacité de ces actions, on n'en retrouve pratiquement aucun écho dans la Fédération postale durant tout le premier trimestre de l'année 1951, à l'exception d'une rapide allusion aux «jeunes du Viet Nam» dans le cadre de la préparation du festival mondial de la jeunesse (21).

Dans son rapport au Conseil national des 5 et 6 juillet 1951, Georges FRISCHMANN, le secrétaire général nouvellement élu, dresse ce constat :

«Ce qui domine la situation, c'est une accentuation terrible, inouïe, de la préparation à la guerre : continuation de la guerre de Corée et au Viet Nam, réarmement de l'Allemagne...». Il poursuit : «Notre devoir est donc tout tracé : luttés contre la guerre, contre sa préparation, pour lutter contre la misère, contre la fascisation de l'Etat, pour le bien-être des travailleurs, pour nos libertés et pour la Paix». Face au mot d'ordre «Pas de politique» répété par les dirigeants F.O., il rappelle l'argumentation utilisée pour améliorer la compréhension des travailleurs à l'égard de ces questions et il en souligne l'efficacité : «Nos efforts n'ont d'ailleurs pas été inutiles et les postiers comprennent mieux que toute revendication prend un aspect politique du moment qu'elle pose une question de crédits, ces crédits étant destinés à la guerre» (22).

La Fédération postale de juin-juillet 1951 publie un article de Madeleine COLIN intitulé : «Pour qu'on n'entende plus les bombardiers dans le ciel de chez nous». Après avoir évoqué la guerre de Corée, elle poursuit : «Et puis il y a d'autres foyers : celui d'Indochine, entretenu soigneusement au mépris des intérêts de la France et de la vie de nos jeunes gens».

En septembre 1951, un article est consacré à Henri MARTIN : «Un homme admirable est au bain» (23).

Puis c'est le silence jusqu'en juillet-août 1952, où on lit, sous le titre «Un journal anglais révèle : les deux ans en France», ce bref écho : «Un récent numéro de l'OBSERVER indique : Les experts militaires considèrent que la guerre d'Indochine est essentiellement un problème d'hommes et de moral. Des officiers français disent qu'il faudrait au moins six divisions françaises supplémentaires. On apprend de bonne source que le gouvernement français a décidé d'augmenter au printemps 1953 la durée du service militaire jusqu'à deux ans. Des mesures sont en train d'être prises pour adoucir l'opposition à l'envoi en Indochine» (24).

Il faut préciser que pendant toute cette période, c'est la Vie Ouvrière qui diffuse quasi hebdomadairement les mots d'ordre de la CGT concernant la guerre du Viet Nam, et que l'effort principal porte sur l'exigence de libération d'Henri MARTIN et des autres militants emprisonnés. Peut-être faut-il chercher dans cette sorte de répartition des tâches le relatif silence de la fédération des PTT...

LES INSUFFISANCES POINTÉES AU XI^U CONGRÈS (25 – 28 NOVEMBRE 1952).

Dans son «rapport moral et revendicatif» préparatoire au XIV^{ème} congrès fédéral, Georges FRISCHMANN, déplore le «manque de confiance sur les revendications» dont les fonctionnaires et les postiers ont fait preuve dans la dernière période.

(21) La Fédération postale n° 59 – mai-juin 1951.

(22) La Fédération postale n° 60 – juillet-août 1951.

(23) La Fédération postale n° 61 – septembre 1951.

(24) La Fédération postale n° 70 – juillet-août 1952.

Parmi les causes, il relève celle-ci : «*On nous dit encore : "Jamais le gouvernement ne trouvera les milliards nécessaires". Or, avec la CGT, avec l'ensemble des fédérations de fonctionnaires CGT, la fédération autonome de l'Enseignement a remarqué que les milliards nécessaires à la revalorisation de la Fonction publique sont moins nombreux que ceux engloutis annuellement dans la seule guerre du Viet Nam. Lutter contre cette guerre aussi criminelle qu'anticonstitutionnelle est donc une voie à suivre qui se relie d'ailleurs à l'opposition traditionnelle des postiers aux hécatombes du colonialisme [...]. Un gros effort de conviction reste encore à faire sur tout cela.*».

Plus loin, évoquant les très nombreux militants et militantes de la fédération sanctionnés pour leur action en faveur de la Paix, Georges FRISCHMANN porte cette appréciation : «*Tous les efforts du ministère et des diviseurs se sont heurtés à cette inébranlable volonté de nos militants, à leur courage invincible, qu'ils puisent dans leur confiance envers tous les postiers qui, quelles que soient leurs divergences, aspirent tous à la Paix et sont prêts à la défendre, pour défendre la vie de leurs foyers et de leur pays. Une lutte plus intense doit donc être poursuivie contre ces sanctions.*» Enfin, il appelle à participer activement à la préparation du prochain «*congrès des Peuples*» qui «*nous fournit l'occasion de redresser nos insuffisances.*» (25).

Dans le cadre du congrès fédéral lui-même, le secrétaire général insiste tout particulièrement sur ce dernier point : «*La participation des postiers à la préparation du congrès des Peuples a été bonne partout où nos camarades ont montré clairement le lien existant entre nos conditions de travail et de vie et le maintien de la Paix. Mais, trop souvent, nos militants n'ont pas fait tout ce qu'il fallait. Or d'immenses succès ont été remportés dans cette voie. Nous devons y contribuer avec le maximum de nos forces.*» (26).

Dans le débat, certains délégués évoquent la guerre du Viet Nam. Ainsi MULLER, du Haut-Rhin, «*salue l'éveil de conscience des postiers devant la guerre d'Indochine et la préparation à un nouveau conflit.*» Ou encore CECCALDI, de Corse, qui «*signale la création de nombreux comités de la Paix, dans les principales villes de son département.*» Quant à Clotilde HABOZIT, de l'Ardèche, elle se félicite du succès de son congrès départemental de la Paix. «*Mais elle reconnaît la faiblesse de la représentation des postiers, la nécessité de faire un plus grand travail d'explication dans les sections sur les dangers de la guerre et les possibilités de sauvegarder la Paix (250 cartes de la Paix placées).*».

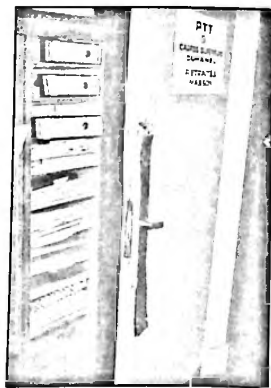
LA RÉPRESSION S'AMPLIFIE.

Malgré ses insuffisances et ses inégalités, la mobilisation populaire contre la guerre du Viet Nam et plus généralement en faveur de la paix dans le monde embarrasse le gouvernement. C'est pourquoi la répression va prendre de nouvelles dimensions au printemps 1952.

C'est d'abord, le 28 mai 1952, l'engagement brutal des forces de police à l'occasion d'une manifestation contre la présence à Paris du général RIDGWAY, commandant des troupes américaines en Corée. Plus de sept cents manifestants sont arrêtés.

C'est aussi l'arrestation, le 29 mai 1952, de JACQUES DUCLOS, dirigeant du Parti communiste français, et l'épisode rocambolesque du «*complot des pigeons*» (27) qui va très vite tourner court.

Le gouvernement est bien décidé à frapper plus fort et plus large. René DUHAMEL, dirigeant de la Fédération postale puis chargé des relations internationales au sein du Bureau confédéral, en témoigne : «*Le 4 juin, pour faire obstacle à la grève décidée pour ce jour-là, il arrête à titre préventif 60 militants. Le 8 octobre, il fait perquisitionner les sièges du Parti communiste, de l'Union de la jeunesse républicaine de France et... de la CGT. Les Unions départementales de Paris, Nantes, Bordeaux, Marseille, Limoges subissent le même sort. L'école de la CGT à Courcelle-sur-Yvette également. Au siège de la Confédération, rue La Fayette, c'est l'état de siège. Les abords du carrefour Louis-Blanc sont bloqués par les cars de police. L'entrée des locaux nous est interdite : les "déménageurs" sont là. Quand nous pouvons enfin pénétrer dans l'immeuble du 213, rue La Fayette, il reste à constater les dégâts : serrures brisées, meubles renversés, portes arrachées, dossiers pêle-mêle au sol. A la fédération des PTT, le bureau de Georges FRISCHMANN et le mien ont particulièrement souffert. Le sien probablement en tant que secrétaire général, et le mien parce que j'ai la charge des questions internationales... et par suite de l'action contre la guerre au Viet Nam. Toutes mes archives, toute ma documentation concernant les questions coloniales ont été enlevées» (28).*



(25) La Fédération postale n° 71 – septembre 1952.

(26) La Fédération postale n° 73 – novembre-décembre 1952.

(27) Jacques DUCLOS transportait dans sa voiture, le 28 mai 1952, non loin de la manifestation contre RIDGWAY, des pigeons qui, contrairement aux affabulations du ministre de l'Intérieur, n'étaient pas destinés à porter des messages secrets mais à se faire rôtir avec des petits pois ! Jacques DUCLOS devra être libéré un mois plus tard, le 1^{er} juillet 1952.

(28) René DUHAMEL – Aux quatre coins du monde – Ed. Sociales 1981 – p. 95/96.



En outre, les dirigeants de la jeunesse communiste (Guy DUCOLONE, Paul LAURENT, Louis BAILLOT, MEUNIER) et du Mouvement de la paix (André SOUQUIERE) sont arrêtés. Benoît FRACHON et Alain LE LEAP, secrétaires généraux de la CGT (29) Lucien MOLINO, secrétaire, et Marcel DUFFRICHE, membre de la commission exécutive CGT, sont poursuivis. Le 10 octobre, Alain LE LEAP se constitue prisonnier, tandis que Benoît FRACHON est contraint à l'illégalité. Marcel DUFFRICHE échappe à l'arrestation et passe, lui aussi, à la clandestinité. Le 24 mars 1953, le gouvernement fait arrêter André STIL et André TOLLET. Des mandats d'amener sont lancés contre Benoit FRACHON et Marcel DUFFRICHE.

Toutes ces mesures s'accompagnent d'une campagne forcenée tendant à effrayer l'opinion publique, à isoler les organisations démocratiques et leurs dirigeants, à contraindre les combattants de la paix au renoncement.

Mais, sur le plan judiciaire, tous les dossiers sont vides.

PRIORITÉ À LA DÉFENSE DES EMPRISONNÉS.

Dès lors, il ne va pas se passer de semaine sans qu'un article de *la Vie Ouvrière* leur soit consacré, exigeant leur libération et celle des militants qui les ont précédés derrière les barreaux. La *Fédération postale*, pour sa part, leur consacre un article dès janvier 1953 et revient à la charge en février sur le thème : «*C'est le droit de défendre nos revendications qui est visé*», sous la plume de René CRENIER.

A ce sujet, il convient de rappeler un épisode peu connu de l'histoire de la fédération : l'arrestation d'une jeune postière que Madeleine COLIN présente ainsi : «*Notre Henri MARTIN, Jeanne BERGÉ, employée des PTT*» (voir ci-contre) (30).

Il sera encore question de cette collègue, qui n'était apparemment pas syndiquée à la CGT, dans le journal fédéral de février 1953 (31). La fédération engage une campagne de protestation. Une carte postale réclamant sa libération est largement diffusée dans les services. La campagne est efficace : en janvier 1954, en compagnie d'un autre postier, Gabriel MICHENET, Jeanne BERGÉ est enfin libérée (32). Mais à aucun moment, en dépit des efforts déployés par les dirigeants de la Fédération, il n'aura été possible d'établir un contact avec elle...

En France, l'énorme campagne menée par la CGT, mais aussi par le Mouvement de la Paix, le Parti communiste français et diverses autres organisations, a finalement porté ses fruits : les militants emprisonnés ont enfin été libérés, Henri MARTIN le 2 août 1953, Alain LE LEAP, Guy DUCOLONE, Paul LAURENT, Louis MOLINO et André STIL le 25 août.

(29) Suite à la scission intervenue au sein de la CGT et à la défection de certains militants confédéraux ayant rejoint Force Ouvrière, le Conseil confédéral national de la CGT des 5 et 6 janvier 1948 procéda à l'élection de cinq nouveaux secrétaires confédéraux. Pour concrétiser la volonté de la CGT de continuer à rassembler tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions politiques, l'un d'entre eux, Alain LE LEAP, issu de l'ancienne CGT dite «confédérée», fut élu co-secrétaire général aux côtés de Benoit FRACHON.

(30) La Fédération postale n° 74 - janvier 1953.

(31) La Fédération postale n° 75 - février 1953.

(32) La Fédération postale n° 81 - décembre 1953.

Notre Henri Martin : Jeanne BERGÉ

EMPLOYÉE DES P. T. T.

UNE POSTIÈRE COMME TANT D'AUTRES

Une fille comme nous se reconnaît dans les P.T.T. Une fille du soliel, née près de Béziers dans le petit village de Capetang. Ses parents, ouvriers vigneron sont pauvres mais l'ont élevée dans l'amour de la justice, de la liberté et de la Paix.

A 18 ans Jeanne, l'aimée de 4 enfants, quitta pour les ouvriers agricoles en grève durant 33 jours. Cinq vendanges passées encore, sur le petit village de Capetang, Jeanne se marie. Son mari est offi-

UNE COMBATTANTE DE LA PAIX

Mais depuis 1948 la guerre a recommencé en Indochine. Jeanne Berge, sensible et ardente, Jeanne qui n'adhésait à aucun parti et n'a jamais fait de militant, est bouleversée. Elle écrit à ses parents et quand on voit fuiller 20 otages à Dalat, parce qu'un policier a été tué. Quand on voit razer les yeux, les femmes les enfants. Quand on voit fuiller un gros évêque, soi, vous ne pouvez pas comprendre ce qui se passe.

En février 1951, un jeune vietnamien arrêté et atrocement torturé prisonnier de la guerre, Jeanne Berge. Torturée elle-même, passer à la Résistance, elle est jugée sommairement par le Tribunal militaire de Saigon qui la condamne à 10 ans de travaux.

JEANNE BERGÉ EN DANGER DE MORT

Les prisons d'Hanoi pendant l'occupation, deux opérations : un anée au foie et un au poumon. Les tortures, les privations ont eu raison de la santé et la haine et héroïque fille de chez nous. Transférée à la prison de Loos (Nord), le froid, l'isolement aggravent son état.

Le 30 décembre, une première action menée par le Secours populaire, la Fédération Postale dans le Nord comptant le silence sur Jeanne Berge aboutit à son transfert à l'infirmerie de France.

NOUS POUVONS LA SAUVER

Compagnons, Amis postiers et postières de France si prompt à vous enthousiasmer pour les nobles causes, aidons le silence sur Jeanne Berge, nous sommes capables d'espérance, alors nous libérons l'infirmerie de France. Ce chef nous, une jeune maman, une mère d'ouvriers sachant que la guerre est terminée, les collaborateurs et fait libérer les bourreaux nationalistes.

Son crime ? Vouloir la Paix.

Cette fille qui n'a vu qu'une seule chose la cessation de cette guerre odieuse au Viet-Nam qui épuise, mine et tue l'Indochine.

2 milliards par jour ! et on nous demande le minimum vital et les 120 %.

2 milliards par jour ! 3 jours de cette vie qui épuise, mine et tue.

Pour sauver notre volonté à tous, Jeanne Berge se met en prison. Une demande de grâce a été faite par sa maman le 21 novembre. Pas de réponse. Mais tous ensemble nous sommes en grand nombre, nous organisons des délégations au Président de la République, au formant des comités de défense à l'Assemblée de l'Assemblée du Nord, de la Seine, de la République de Paris.

Courage, Jeanne ! Un nom comme le tien honore notre corporation. Nous te sauverons.

Madeleine COLIN.



Jeanne BERGÉ

ciar, elle l'accompagne en Indochine le 10 mars 1953.

UNE PATRIOTE HÉROÏQUE

Mais bientôt c'est la guerre. Le mari de Jeanne part rejoindre les troupes de Léclerc. Elle entre aux P.T.T. d'Hanoi le 11 novembre 1948 comme téléphoniste pour servir son petit Claude qui a 16 mois.

L'Indochine est occupée. Livrée aux Japonais, Jeanne Berge, ardente patriote se joint à la Résistance.

Son héroïsme lui valut à la Libération des certificats élogieux : Mme Berge a été emprisonnée pour crimes politiques à la Résistance. Centre d'Hanoi puis place sa résidence surveillée sous le contrôle de la police, n'a cessé de servir la cause de la France libre.

Depuis le printemps 1953, l'exigence de la cessation de la guerre du Viet Nam a pris une dimension nouvelle, y compris au sein des PTT. L'argument économique sert de support essentiel à cette bataille : «*Un programme économique de Paix permettrait de satisfaire les revendications*», lit-on dans le journal fédéral.

L'auteur de l'article indique : «*Plus de 1.600 milliards ont été engloutis en cinq ans dans la guerre du Viet Nam*». Il précise, après avoir rappelé les principales propositions de la CGT : «*La réalisation d'un tel programme économique exige le choix d'une politique de Paix et de progrès social et, entre autres, l'arrêt de la guerre du Viet Nam...*» (33).

Dans son rapport au Conseil national des 5, 6 et 7 juin 1953, Georges FRISCHMANN fait référence à la guerre du Viet Nam comme l'un des éléments qui pèsent sur la situation. Au cours de l'été, est publié un «*APPEL de la conférence nationale pour la négociation et pour la Paix*», réunie le 28 juin 1953, qui affirme : «*Il dépend des Français que des négociations entre les belligérants viennent mettre fin à la guerre d'Indochine*» (34).

Le Conseil national de la fédération des 26 et 27 novembre lance l'appel suivant : «*Conscient de la nécessité de tout mettre en oeuvre pour mettre fin à la guerre du Viet Nam, le Conseil national appelle tous les syndicats à préparer dès maintenant, dans l'unité, les manifestations du 19 décembre décidées par le 3ème congrès syndical mondial à Vienne, pour imposer la Paix au Viet Nam*» (35). René DUHAMEL intervient dans ce sens au Conseil national et signe un article intitulé : «*Du 14 au 19 décembre, les postiers participeront activement à la semaine d'action et à la journée internationale POUR LA PAIX AU VIET NAM*».

Pendant ce temps, sur le terrain des opérations, la situation va évoluer rapidement. Le 20 novembre 1953, le général NAVARRE a décidé de concentrer massivement ses troupes dans la cuvette de DIEN BIEN PHU. C'est là que, le 13 mars 1954, les troupes vietnamiennes vont lancer leur attaque. Moins de deux mois plus tard, le corps expéditionnaire français, fort de 15.000 hommes, va être contraint à la capitulation.

Tout le premier semestre de l'année 1954 est marqué par de nombreuses initiatives de la CGT : meetings, manifestations, pétitions, journées d'actions, etc. La Fédération postale s'y inscrit pleinement, comme en témoigne la *Vie Ouvrière* (36) de juin 1954. Un article intitulé : «*Chemins et postiers dans la lutte pour la Paix*» cite notamment les initiatives prises par les postiers du Rhône : «*Des pétitions destinées aux délégués de la France, une motion destinée aux représentants de toutes les nations siégeant à Genève ont été mises en circulation le 28 mai, demandant la cessation des hostilités en Indochine. Trois bureaux ont déjà fait emporter à Genève les premières signatures recueillies par les délégations* :

- ◆ *Inter, le 21 mai, trois délégués emportaient 184 signatures,*
- ◆ *Les chèques, le 4 juin, sept délégués (CGT, inorganisés, F.O.) emportaient 284 signatures [...],*
- ◆ *Une délégation de postiers de LYON-GARE, comprenant quatre personnes, s'est rendue à Genève, porteuse de résolutions rassemblant 220 signatures».*

Cet article est intéressant dans la mesure où il montre, à partir d'exemples concrets, ce qui se faisait alors dans nombre de services des PTT et dont la presse fédérale ne se faisait pas toujours suffisamment l'écho.

LA PAIX EST EN VUE.

Le 14 juin 1954, Pierre MENDES-FRANCE (37) est nommé Président du Conseil. Il va s'employer à mettre un terme à une guerre devenue de plus en plus impopulaire.

L'espoir d'une paix prochaine grandit. Indice significatif du rôle joué par la Fédération postale au cours de toutes ces années, c'est à Georges FRISCHMANN que revient l'honneur de célébrer cette perspective dans *La Vie Ouvrière* du 20 au 26 juillet 1954.

«*A l'heure où j'écris, déclare-t-il, une immense espérance se mêle aux bruits coutumiers des usines, des chantiers, des bureaux.*

(33) La Fédération postale n° 76 – mars-avril 1953.

(34) La Fédération postale n° 78 – juin-juillet 1953.

(35) La Fédération postale n° 81 – novembre-décembre 1953.

(36) *La Vie Ouvrière* n° 512 – 22 au 28 juin 1954.

(37) Pierre MENDES-FRANCE (1907 – 1982), député radical de l'Eure, éphémère ministre de l'Economie dans le gouvernement provisoire du général DE GAULLE de septembre 1944 à avril 1945, était réservé par rapport au plan Marshall et opposé à la poursuite de la guerre d'Indochine. Le 18 juin 1954, il est investi par l'Assemblée nationale à la tête du gouvernement par 419 voix pour, 47 contre et 143 abstentions. Il avait tenu à préciser qu'il ne complaisait pas les voix des communistes, qui s'étaient prononcés en sa faveur.

La fin de la guerre du Viet Nam est proche. Si proche que rien ne nous semble plus pouvoir nous la ravir.

Huit ans de travail.

Huit ans de luttes ardentes.

Henri MARTIN aux fers et LE LEAP à Fresnes. Travailleurs, souvenez-vous !

Huit ans durant lesquels, sur ce point comme sur tout autre, «la classe ouvrière est restée fidèle à la France profanée».

Et puis la victoire sonne, victoire pour laquelle notre CGT et la V.O. n'ont cessé de croire et de combattre».

Et Georges FRISCHMANN de conclure : «*La classe ouvrière française a bien mérité ces victoires proches*».

Effectivement, les accords de Genève sont signés les 20 et 21 juillet 1954. Ils vont être ratifiés par l'Assemblée nationale par 462 voix pour, 13 contre et 134 abstentions. Le Viet Nam est alors coupé en deux au niveau du 17^{ème} parallèle avec la République démocratique du Viet Nam au Nord et le régime de BAO-DAÏ au Sud.

La «sale guerre» est provisoirement terminée.



Le Bureau de Poste du HOCHI MINH VILLE dans les années 2000

POUVAIT-ON FAIRE PLUS ET MIEUX ?

Avant de tenter de répondre aux questions que Georges FRISCHMANN lui-même posait à la fin de la guerre, une remarque s'impose : c'est principalement à partir de la presse fédérale – *La Fédération postale* – que cette étude a été menée. Or, on l'a vu à l'occasion, ce journal fédéral, pas plus hier qu'aujourd'hui, ne peut rendre compte de la totalité de l'activité du collectif militant. Sous la pression de l'actualité ou par choix stratégique – priorité à l'activité revendicative, par exemple – la direction fédérale peut être amenée à limiter son expression dans tel ou tel domaine. Elle appauvrit ainsi l'image qu'elle donne d'une réalité beaucoup plus complexe et plus riche, en particulier au niveau des départements et des services.

Ceci posé, puisque des insuffisances ont été décelées, il convient d'en chercher les raisons, et tout d'abord en écoutant les membres du Conseil national à qui ces questions étaient destinées. Il semble bien que le principal obstacle vienne de la crainte des militants de s'engager sur le terrain politique. Plusieurs intervenants y font référence. Ainsi JUSTAL, des Hautes-Pyrénées, estime que les postiers de son département «*sont contre toutes atteintes à l'indépendance nationale de notre pays, comme ils sont pour la fin de la guerre en Indochine et contre la C.E.D. Ce sont les militants qui hésitent à poser ces problèmes avec la force suffisante et manquent de confiance dans la compréhension de leurs camarades de travail*». (38) PIGNAN, du Gard, «*montre combien il est faux d'hésiter à partout poser avec franchise et hardiesse les problèmes de la fin de la guerre au Viet Nam, du rejet de la C.E.D., etc. Des camarades craignent d'être taxés de faire de la politique, mais nos adversaires ne se gênent pas pour en faire... et de la plus mauvaise puisque contraire aux intérêts des travailleurs*». SIMEON, de Constantine, estime que «*durant la préparation de la grève du 28 avril, nous avons négligé l'action pour la Paix, nous avons même été amenés à affirmer que notre action était uniquement revendicative, passant ainsi sous silence les conséquences heureuses qu'auraient, pour les travailleurs, pour l'aboutissement des revendications, l'arrêt de la guerre au Viet Nam et le rejet de la C.E.D.*».

Si, dans les années 50, la crainte de «faire de la politique» freine certains militants, d'autres éléments ont pesé, dans les premières années de la guerre, sur leur prise de conscience. L'éloignement, d'abord, qui retarde les informations et limite l'intérêt qu'on leur porte. Le fait aussi que, pendant près de deux ans après le début du conflit, il ne se passe presque rien.

Comme le raconte Alain RUSCIO, «*le corps expéditionnaire français, certes, prend des initiatives. Des parachutages sont effectués dans les régions contrôlées par le Viet Minh. Des régions sont réoccupées. Mais l'armée française ne rencontre que le vide. En effet, l'armée populaire vietnamienne, consciente de son infériorité matérielle momentanée, a adopté une stratégie défensive : refuser les chocs frontaux que veut lui imposer l'ennemi, attendre patiemment, à l'abri de l'épaisse jungle tropicale et avec la complicité active de la population, la constitution d'une force capable de rendre coup pour coup, puis de contre-attaquer. De ce fait, les communiqués de victoire se multiplient du côté français. Les officiels – civils et militaires – confondent allègrement l'aspect des choses et la réalité. Puisque le Viet Minh s'est apparemment volatilisé dans les montagnes de l'extrême nord du pays, c'est que la guerre est déjà terminée*» (39).

(38) La Fédération postale n° 87 – juin-juillet 1954.

(39) A. RUSCIO op. cité p. 41.

La perception même de la nature du conflit a du mal à s'imposer. Au début, l'action de la France est ressentie par beaucoup, y compris par d'anciens résistants, comme une continuation de la lutte contre le nazisme et pour la libération du pays. Comme le rapporte Jean-Pierre CHABROL dans son roman *«La dernière cartouche»*, la presse ne manquait pas alors d'exalter ces sentiments patriotiques. Il cite notamment le *Midi Libre* qui publiait l'entrefilet suivant : *"Fils d'une famille cénévole bien connue, ancien résistant du mouvement Combat, Christian BESSEGES passe actuellement un mois de permission avant de partir en Indochine où il ira défendre glorieusement le rayonnement et les intérêts français" (40)*. Certes cet état d'esprit se modifie rapidement lorsque la dure réalité saute au visage des nouveaux «libérateurs», comme en témoigne la mère d'un soldat tué dans les premiers combats : *"Il faudrait que je vous fasse lire ces lettres qu'il nous a envoyées de là-bas... des lettres... Dans la première, il disait : "quelle cruelle surprise nous attendait à Saïgon ! On nous avait dit que nous allions nous battre contre les Japonais et voilà qu'à l'arrivée, sur le quai, des Japonais, en uniformes, commandés par leurs officiers, qui nous présentent les armes..."*. Dans la deuxième lettre, il racontait : *"On avait mis les mitrailleuses en batterie. Feu ! Nous avons hésité. Feu ! Ce sont des pirates ! Un marchand de beignets a été tué et aussi deux gamins et une jeune fille..."*. Dans la troisième, il commençait par : *"Ma chère Maman, on nous a odieusement trompés..."*. Cependant, à cette époque, la masse de la population est encore loin de partager cette lucidité.

En effet, comme le rappelle Alain RUSCIO, *"les travailleurs ne sont immunisés par on ne sait quel miracle contre la pénétration du racisme et du sentiment de supériorité »blanc"*. Aussi faut-il se garder de toute vision mythique. Les guerres d'Indochine et, surtout, d'Algérie, ont justement permis de mesurer combien étaient ancrés certains sentiments néfastes, véritables freins pour la prise de conscience de la communauté d'intérêts". D'ailleurs, poursuit Alain RUSCIO, *"qu'affirmaient presque tous les journaux ? Que déclaraient les responsables gouvernementaux, les dirigeants de presque toutes les formations politiques ? La France a été lâchement agressée... Les »Viets" ne sont pas des patriotes, mais des bandes de pillards... des agents de puissances étrangères... Ils se livrent à des atrocités... Nous ne sommes pas en Indochine pour défendre de sordides intérêts, mais pour protéger un peuple agressé... De plus, en défendant le Viet Nam, c'est l'Union Française, donc les intérêts supérieurs de la patrie, que nous protégeons... Au milieu d'un tel flot de propagande en faveur des objectifs de guerre français, bien des travailleurs, même parmi ceux, nombreux, qui faisaient confiance à la CGT, ont été un temps désorientés, dupés. Surtout si l'on ajoute à ces faits l'attitude des trois autres centrales syndicales, la CFTC, Force Ouvrière et la CGC dont les dirigeants ont, au moins jusqu'en 1952, accepté sans sourciller les buts et les méthodes de la guerre en Indochine" (41)*.

Autre raison aux difficultés d'une mobilisation de masse soulignée par Alain RUSCIO : *«une minorité seulement de français a été directement concernée. Pour une raison très simple : le contingent n'a jamais, fort heureusement, quitté la métropole pour les combats d'Extrême-orient. Le nombre des combattants français en Indochine n'a jamais dépassé 70.000. Ce qui est beaucoup. Mais ce qui est quantitativement insuffisant pour que chaque famille française se sente directement concernée. Le lien naturel entre les militants et le reste de la population – l'intérêt immédiat, sensible, vécu à chaque instant par chacun – n'a donc existé qu'en de très rares occasions» (42)*.

Si l'on ajoute à cela le fait que le «mouvement révolutionnaire mondial» ne se sent pas directement concerné par la question vietnamienne (43), et que les questions de la C.E.D., de l'opposition USA/URSS, de la menace atomique et du réarmement allemand occupent le devant de la scène, on mesure à quels obstacles le mouvement ouvrier était alors confronté.

En conclusion, face à toutes ces difficultés, face à la répression qui frappait durement ses militants, la Fédération postale pouvait-elle faire plus et mieux ?

Bien audacieux qui pourrait répondre par l'affirmative.

En revanche, on peut affirmer que les arguments développés et les idées semées au cours de ce conflit ont finalement porté leurs fruits et ont permis d'aborder sur de meilleures bases les épreuves suivantes : la seconde guerre du Viet Nam, menée par les Américains, et surtout la longue et dramatique guerre d'Algérie.

Mais sur ces événements, bien des études restent encore à entreprendre...

Maurice DESSEIGNE.

(40) La dernière cartouche – Jean-Pierre Chabrol – Omnibus - 1998.

(41) A. RUSCIO op. cité p. 62.

(42) A. RUSCIO op. cité p. 63.

(43) La République démocratique du Viet Nam, créée en 1945, n'est reconnue qu'en 1950, d'abord par la Chine populaire puis par l'URSS et les autres pays socialistes d'Europe.